



CA de l'Albigeois (C2A) (Siren : 248100737)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Albi
Arrondissement	Albi
Département	Tarn
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	31/12/2002
Date d'effet	04/03/2011

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Philippe BONNECARRERE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	COMMUNE D'ALBI
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	81000 ALBI
Téléphone	05 63 49 10 10
Fax	05 63 49 10 50
Courriel	beatrice.labarre@grand-albigeois.fr f.olivier@c2afr.com
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	ASSAINISSEMENT

## Population

Population totale regroupée	84 110
Densité moyenne	397,42

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
81	Albi (218100048)	51 510
81	Arthès (218100188)	2 568
81	Cambon (218100527)	2 061
81	Carlus (218100592)	696
81	Castelnau-de-Lévis (218100634)	1 585
81	Cunac (218100741)	1 643
81	Dénat (218100790)	738
81	Fréjairolles (218100972)	1 351
81	Labastide-Dénat (218101137)	385
81	Lescure-d'Albigeois (218101442)	4 533
81	Le Sequestre (218102846)	1 561
81	Marssac-sur-Tarn (218101566)	3 048
81	Puygouzon (218102184)	3 044
81	Rouffiac (218102325)	625
81	Saint-Juéry (218102572)	6 842
81	Saliès (218102747)	828
81	Terresac (218102978)	1 092

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- <i>assistance technique en matière de prévention de la pollution de l'air, des sols, des nuisances sonores et de prévention des risques sanitaires</i>
- Autres actions environnementales
- <i>réalisation de tous investissements tels que travaux, aménagements, acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement des cours d'eau bénéficiant d'une déclaration au titre de travaux d'intérêt général ou d'urgence pour la protection contre les inondations et les pollutions de tous ordres sur le périmètre communautaire ; - création de tous ouvrages et notamment les bassins de rétention pouvant réguler le débit des cours d'eau ainsi que toutes actions pour la réalisation d'études, l'exécution de travaux et l'exploitation de ces ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence ; - études d'intérêt général, animation et coordination des actions relatives à la gestion intégrée de la rivière Tarn et de son bassin versant, notamment le suivi, l'animation et la réalisation du contrat de rivière Tarn (81) ; - élaboration du SAGE Agout (élaboration et mise en oeuvre du SAGE, étude d'intérêt</i>

général, animation et communication) Selon les critères de définition communautaire suivants : \* le cours d'eau dispose d'une déclaration au titre de travaux d'intérêt général ou d'urgence correspondant aux compétences de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ; \* la problématique à traiter intéresse au moins deux communes du périmètre de l'agglomération. Les communes peuvent demander la reconnaissance d'intérêt communautaire ; celui-ci est apprécié en fonction des compétences de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ; en cas d'accord, celle-ci assure la maîtrise d'ouvrage. Après des études à l'initiative d'une commune, les travaux bénéficient d'une décision d'intérêt général d'urgence. La commune demande la reconnaissance d'intérêt communautaire ; celui-ci sera apprécié en fonction des compétences de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ; en cas d'accord, celle-ci assure la maîtrise d'ouvrage.

#### Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale  
Par délibération du 27/06/2006 - participation à l'animation et aux actions du contrat urbain de cohésion sociale relevant des autres compétences communautaires (obligatoires, optionnelles, et facultatives) (statuts du 6 janvier 2003). - mise en l'oeuvre d'un programme local d'insertion par l'économie PLIE (statuts du 6 janvier 2003 et délibération du 15 avril 2003).

#### Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance  
Par délibération du 27/06/2006 Contrat local de sécurité (délib du 17.02.2004) Mise en œuvre d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (délib du 17.02.2004)

#### Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique  
Par délibération du 27/06/2006 : - la création des zones d'activités industrielles, artisanales, tertiaires de plus de 20 hectares et les études y afférentes : ZA Technopôle (délib du 06.01.2003 annexe 2) ZA Rieunas (délib du 07.06.2005) - l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielle, tertiaire, artisanale de plus de 20 hectares récentes et ayant fait l'objet d'un transfert effectif (délibération du 27/06/2006) : ZA Albipôle (délib du 06.01.2003-annexe 2 et 11 février 2003) ZA Les Combettes (délibérations du 6 janvier 2003 annexe 2 et 28 septembre 2004) Par délibération du 05/12/2006 - les zones d'activités commerciales de plus de 150 ha. Sont d'intérêt communautaire : Par délibération du 27/06/2006 - le projet technopolitain et les actions et équipements y concourant. - la constitution de réserves foncières nécessaires à la création de zones d'intérêt communautaire. - la détection et l'accompagnement des projets d'entreprises. - la promotion extérieure du territoire communautaire en matière économique. - l'organisation ou la participation à des dispositifs d'animation ou de développement économique à l'échelle du territoire communautaire ou de rayonnement extra communautaire (pôles de compétitivité, coopération métropolitaine, filières). - la création, l'adaptation ou la participation à la réalisation d'équipements à usage collectif à vocation économique (hôtels d'entreprises, ateliers relais, la sécurisation du marché aux bestiaux de Jarlard à Albi). - participation à toutes les instances intéressant le développement économique de l'ensemble de l'agglomération et notamment à la SEM 81 et à la Commission Départementale d'Équipement Commercial. - Participation de la C2A comme agglomération témoin « enseignement supérieur et insertion professionnelle » dans le cadre de l'expérimentation nationale « 20 villes moyennes témoins ». (délibération du 18 décembre 2007). Par délibération du 25 novembre 2008 - la pépinière Albisia - le centre régional d'innovation et de transfert technologique (CRITT).

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements culturels suivants : La médiathèque d'Albi (Pierre Amalric, la bibliothèque ludothèque de Cantepau y compris le médiabus). Les médiathèques de Sain-Juéry et de Lescure.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Par délibération du 27/06/2006 les équipements sportifs suivants : Espace nautique Atlantis à Albi Espace aquatique Taranis à Saint-Juéry

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>La création et la réalisation de zones d'aménagement concerté permettant la mise en œuvre des objectifs du projet d'Agglomération nécessaires à l'exercice exclusif de la compétence économique de la C2A</i>
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports urbains <i>Etudes relatives à la mise en place d'un schéma directeur communautaire et de transports urbains.</i>
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire (délibération du 8 décembre 2009). La participation aux opérations structurantes suivantes : - travaux d'achèvement de la RN 88 entre Marssac sur Tarn et Albi Le Séquestre. - Travaux de doublement de la Rocade d'Albi et de mise en sécurité de la RN 88 sur la commune de Lescure d'Albigeois. Nettoyement et balayage des voies, salage et déneigement espaces publics et places publiques.</i>
- Parcs de stationnement <i>La création ou l'aménagement de parc de stationnement relais en entrée d'agglomération favorisant la desserte de transports en commun et permettant d'atteindre les objectifs de rationalisation des modes de déplacement. Les parcs de stationnement situés hors de la voie publique et constitués par un ouvrage de construction en souterrain ou en élévation.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat <i>Par délibération du 27/06/2006 Mise en œuvre des actions de compétence communautaire arrêtées dans le programme local de l'habitat et ce pour l'ensemble des compétences décrites en matière d'équilibre social de l'habitat</i>
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
<b>Infrastructures</b>
- Eclairage public <i>Etudes, travaux (y compris extension ou renforcement, fournitures, pose, dépose, renouvellement, entretien, maintenance des ouvrages, équipements et autres dispositifs d'éclairage public).</i>
<b>Autres</b>
- NTIC (Internet, câble...) <i>"Nouvelles technologies de l'information et de la communication : établissement ou exploitation, sur le territoire, d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques ouverts au public au sens du 3° et du 15° de l'article L 32 du code des postes et télécommunications électroniques".</i>
- Autres <i>- Etudes préalables à la mise en oeuvre des compétences nouvelles ou visant à élargir l'intérêt communautaire des compétences transférées. - Schéma de mise en oeuvre et de réalisation de toutes opérations relevant d'une politique contractuelle engagée notamment avec le conseil général du Tarn, la région Midi-Pyrénées et l'Union européenne en complément des politiques contractuelles communales. - Contribution au schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. - La gestion d'un chenil-fourrière animale pour l'accueil des chiens et des chats et la réalisation de toutes actions, études, travaux nécessaires au maintien de la qualité et de la variété de ce service (A.P. du 25 mai 2005). « Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnées et de découverte-valorisation du patrimoine de l'agglomération (schémas, chartes, signalétiques, promotion) » (AP du 28/11/2006) soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. Assainissement des eaux pluviales. Actions de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en albigeois Incendie et secours</i>

**Adhésion à des groupements**

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
81	SMIX DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU GRAND ALBIGEOIS (258102458)	SM fermé	101 426
81	Syndicat mixte de développement de l'enseignement supérieur (SUP'ALBI TARN) (258101476)	SM ouvert	84 110
81	SMIX REAL. CRITT TARNAIS CONCEPT. CREAT. INDUS. DE PRODUITS (258101369)	SM ouvert	51 510
81	SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE TARN (200002517)	SM ouvert	230 566

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)